

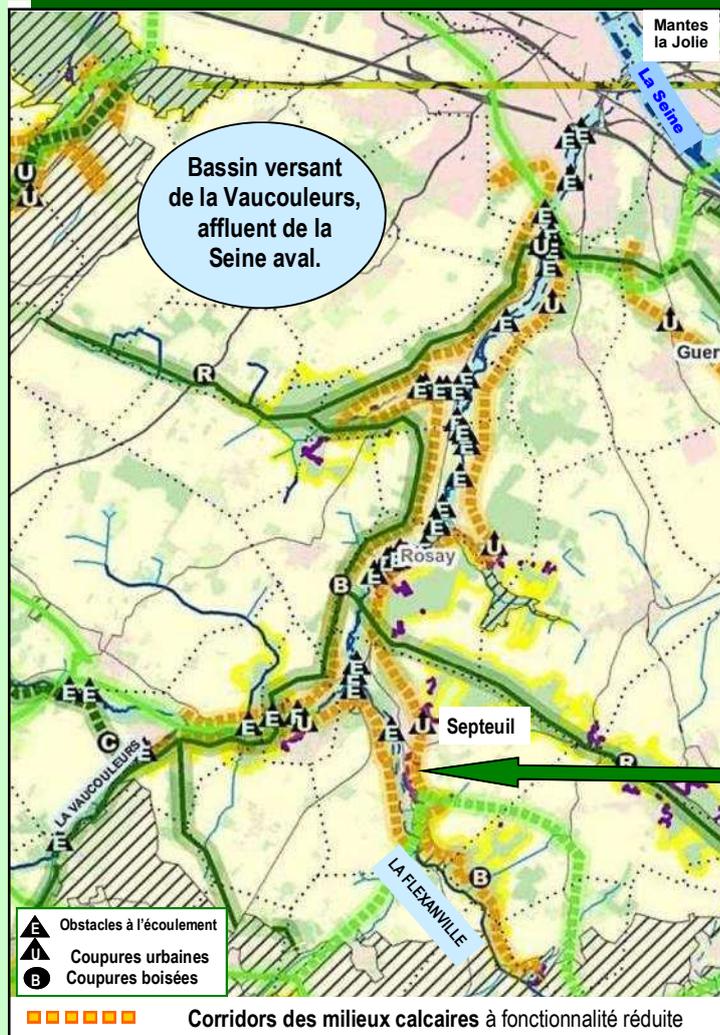


Pelouses calcicoles : des écosystèmes à enjeu pour la biodiversité

ATENA 78 a entrepris à SEPTEUIL en vallée de la Flexanville (affluent de la Vaucouleurs), un chantier de restauration d'un coteau calcicole, en partenariat avec le CHEP (établissement de formation aux métiers de la nature).

Les pelouses sèches calcicoles sont des milieux à la fois **originaux**, abritant une flore et une faune particulières, et des milieux **riches en espèces...** mais elles deviennent rares, par abandon des usages agricoles puis évolution naturelle vers le stade forestier.

Nous avons donc considéré qu'il était dans les orientations de notre association d'œuvrer à leur entretien et leur conservation, en arrière Pays mantois et Pays houdanais.



Par Roland Trousseau

Dans le cadre du maintien, et si possible, de l'augmentation de la biodiversité dans le périmètre de sa zone d'intervention, ATENA78 agit pour la conservation de la flore des coteaux calcaires.

Ces espaces généralement pauvres, du fait de la faible profondeur du sol et de leur plus grande sensibilité à la sécheresse, permettent la présence **d'une flore originale** (présence d'orchidées par exemple, espèces emblématiques, ou d'espèces méridionales relictuelles), et **d'une faune associée** (papillons, mante religieuse...), en particulier lorsqu'ils sont à l'état de végétation rase de type pelouse.

Coteaux calcaires de la Flexanville

L'intérêt de ce type de milieu réside notamment dans le fait qu'il est devenu assez rare dans la région !

Il est donc souhaitable de conserver ces espaces et de maintenir entre eux une continuité écologique.

On peut remarquer que le site retenu pour cette opération sur la commune de Septeuil, se situe sur la trame verte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Ile de France, et plus spécifiquement dans le corridor des milieux calcaires.

Nous sommes donc au cœur du sujet.

Les composantes de la trame verte et bleue Ile-de-France SRCE - Schéma Régional de Cohérence Écologique
Diagnostic du territoire et enjeux de continuités écologiques pour la circulation des espèces (extraits)

« La Vaucouleurs, affluent rive gauche de la Seine.

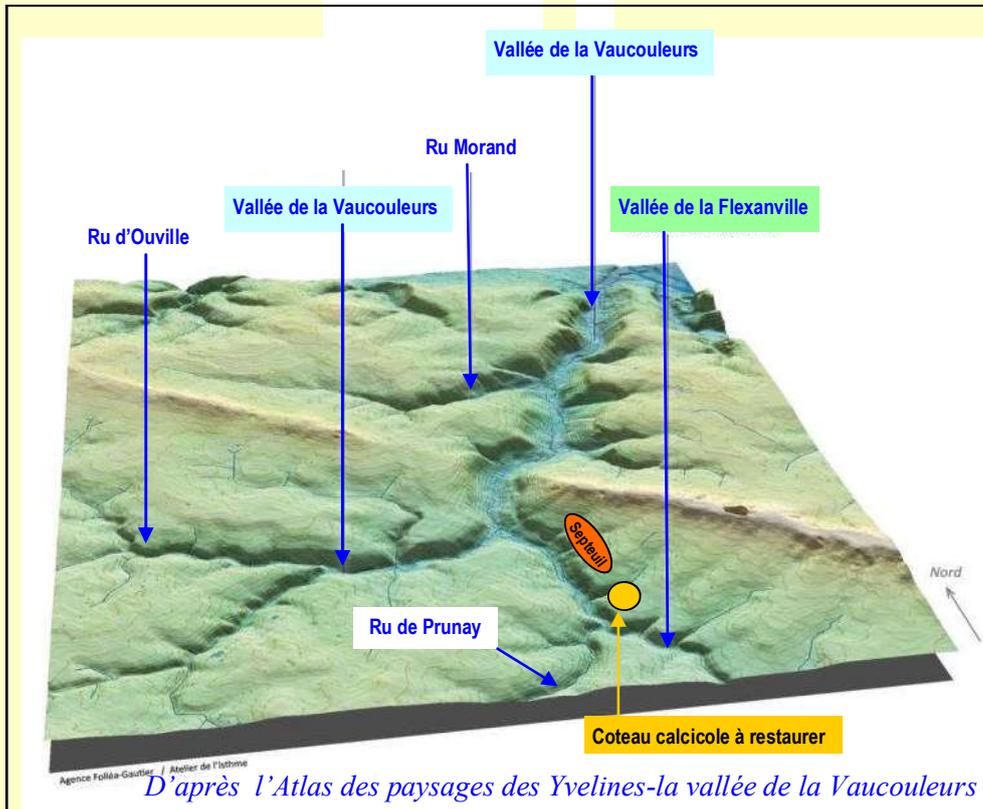
La vallée, orientée sud-nord, entaille le plateau permettant au calcaire d'affleurer largement sur les coteaux... mais ceux-ci tendent à se fermer du fait de la recolonisation par les ligneux.

Enjeux : la fermeture des pelouses calcaires bénéficiaient jadis d'un pâturage ovin et caprin extensif. L'abandon de la gestion s'est traduit par un reboisement naturel et parfois des plantations entraînant de nombreuses ruptures des continuums herbacés calcicoles ».

Notre patrimoine naturel est en perpétuelle évolution depuis la nuit des temps.

Nos terroirs ne sont **pas que des paysages**, ils abritent aussi **une flore et une faune variées** directement induites par de nombreux facteurs dont la géologie, la météorologie/climatologie, l'évolution des pratiques agricoles, la pression urbaine (anthropisation-artificialisation des sols)...

Le Mantois correspond à une vaste zone géographique, qui s'étend de la vallée de la Vaucouleurs à l'ouest, jusqu'à la vallée de la Mauldre à l'est. Il est délimité au sud par le massif de Rambouillet et au nord par les coteaux de la Seine.



La prairie du coteau de la Fléxanville, objet de notre attention, se situe au Sud de la commune de Septeuil.

La parcelle n°340 est longée par :

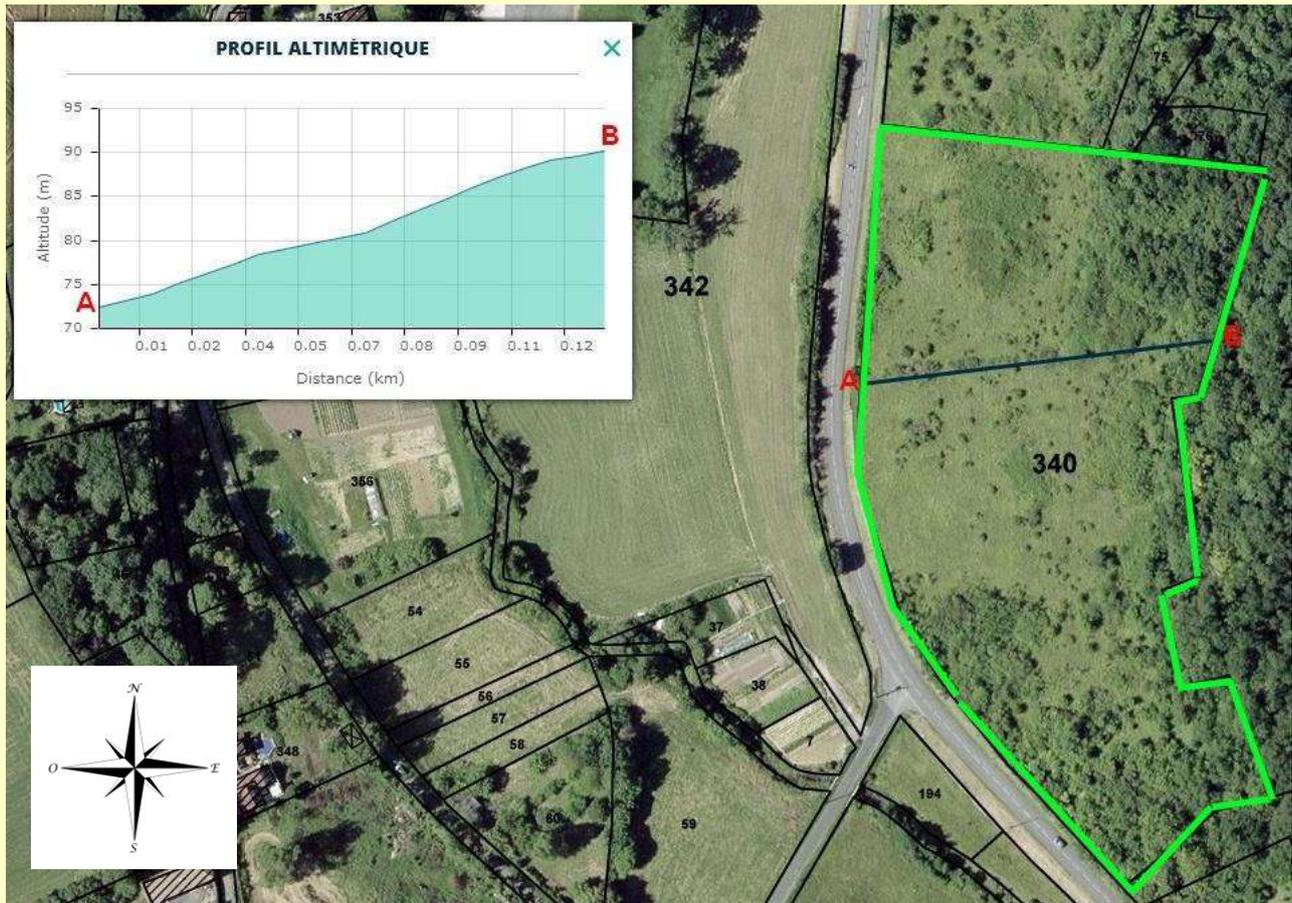
- la D42 à l'ouest,
- la parcelle 346 au nord,
- le coteau continue en stade de pré-boisement avancé au sud,
- un boisement à l'est.

Ce terrain ne semble pas avoir été cultivé ou labouré au moins depuis 1945, comme en témoignent les photos aériennes sur le site [Geoportail-remonter le temps](#)). Il semble donc qu'il ait eu par le passé vocation de pâturage (voir article ci-dessous qui documente l'histoire de la parcelle).

Le projet de restauration se déroule avec l'aimable autorisation du propriétaire.



Le terrain est en pente orienté à l'Ouest
(alt. 70m au niveau de la route à 90 m à la lisière du boisement).



La vallée de la Vaucouleurs présente un intérêt particulier,
souligné dans la Synthèse floristique du département des Yvelines (extraits choisis) :

« La vallée de la Vaucouleurs... doit faire l'objet d'une attention particulière. D'un point de vue floristique la vallée de la Vaucouleurs abrite de nombreuses espèces à caractère calcicole. Cette vallée a su conserver un caractère rural où les milieux naturels sont encore assez bien représentés. La préservation et le renforcement de corridors fonctionnels, permettent de relier de manière cohérente les divers réservoirs de biodiversité départementaux...
C'est une **connexion écologique prioritaire** entre la Vallée de Seine et la Vallée de l'Eure ».

Pelouses calcicoles :

Par Jacques Liben

des milieux anthropiques à l'abandon

La vallée de la Vaucouleurs entaille profondément le plateau du mantois, et **les boisements** dominant fortement les coteaux adjacents. Au fil du continuum forestier, les espaces ouverts sont le résultat d'un travail de déboisement opéré de main d'homme.

Il y a donc lieu de s'interroger sur **l'origine et les usages passés de ces milieux encore « ouverts »**, comme la parcelle 340 qui nous occupe le long de la Flexanville.

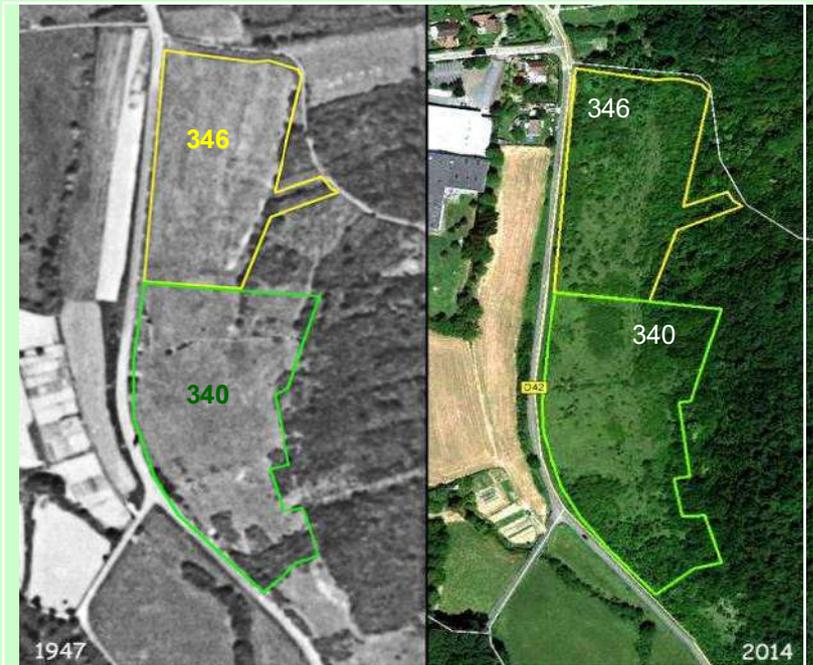
Ce coteau évolue naturellement vers la friche arbustive, gagnée par une végétation spontanée riche en aubépines, prunelliers (« épines noires »), noisetiers, sureaux, viorne, érables champêtres etc... Mais la présence de cette « pelouse en friche » ne doit rien au hasard : **elle est la trace patrimoniale dans le paysage, de pratiques anciennes abandonnées.**



La comparaison des photos aériennes est riche d'enseignement : dans la période d'après guerre la parcelle 340 (et sa voisine 346) sont libres de végétation arbustive et laissent apparaître des **prairies** à vocation fourragère ou de pâturage.

L'usage agricole de la parcelle est patent en 1947.

La situation aujourd'hui présente un envahissement prononcé par les ligneux.



Il peut être intéressant de remonter plus avant dans le temps.

La parcelle cadastrale ZH 340 est située au lieu-dit « Les Groux », en rapport avec le nom du petit hameau situé sur le coteau juste en face, sur la rive gauche de la Flexanville.



Septeuil, le four à chaux

« Les Groux » ont été habités depuis longtemps. Des fouilles archéologiques sommaires dans les années 1950, par le club archéologique de Mantes, ont montré la présence d'habitat gallo-romain le long de la Flexanville.

La présence de fours (ayant peut-être servi à la fabrication de chaux) est attestée. Ce ne serait guère étonnant, un ancien four à chaux étant toujours présent au centre du village de Septeuil. La présence d'excavations dans le bois Lecoq surmontant la parcelle pourrait s'expliquer par l'extraction du calcaire.

Des vignes et des moutons...

Plus près de nous, au IX^{ème} siècle, Septeuil appartenait à l'Abbaye de Saint Germain et la culture de la vigne sur les coteaux de la Flexanville y était bien développée (comme dans toute la région). Outre l'exposition favorablement ensoleillée, le terrain argilo-calcaire que la vigne apprécie a certainement favorisé ces (im)plantations.

Un plan cadastral de Septeuil, reprenant notre coteau dans les années 1960, montre que le lieu-dit situé juste au-dessus de la parcelle 340, portait alors le nom « **Les Buvettes** » laissant penser, qu'effectivement, ce coteau figurait bien parmi l'ancien domaine viticole de Septeuil.

- Possessions de l'abbaye de St Germain -
- au IX^e siècle -

Lieux et surfaces de culture de la
Vigne dans le fief de
Bisconcelle (Beconcelles) au IX^esi.



Rajoutons qu'à la fin du 19^eme, le **phylloxéra**, minuscule puceron arrivé des Etats Unis donna le coup de grâce au vignoble francilien dont les pieds sont massivement arrachés.

Dans son ouvrage datant de 1995 « **Septeuil (...)** la vie économique du pays au XIX^eme siècle », Monsieur Raoul Moulin, « Chevalier des Arts et des Lettres », historien de Septeuil, décrit le fort développement de la vigne à Septeuil et son déclin à partir de la fin du 19^eme siècle.

Quelques extraits :

« Sur la Commune de Septeuil, d'une superficie de 960 hectares vers 1800, il y avait encore plus de 800 arpents de vigne. En tenant compte que l'arpent de cette époque était de 42 ares 26 centiares, **plus du tiers du territoire était encore en vigne.**

Dans un acte notarié de 1660 (Archives Départementales), on trouve cité le lieudit « Le Vignou (vignoble) de Septeuil ».

L'influence climatique (les gelées) a fait disparaître de nos coteaux les importants vignobles et le peu de vignes qui reste a de la peine à donner un bon rendement à cause du mildiou et de l'oïdium qui exercent leurs ravages.

(Autre cause du déclin) (...) le développement des vins de Bourgogne qui étaient d'une qualité supérieure, avec la facilité des nouveaux moyens de transport, c'est-à-dire les chemins de fer qui permirent de vendre souvent à des prix relativement moins élevés».

Enfin, les témoignages des habitants des Groux décrivent un coteau quasi à l'abandon depuis les années 1950.

Certains parlent cependant de **pâturage par les moutons** de manière épisodique, d'autres évoquent des pratiques occasionnelles d'écobuage ; d'autres encore ont vu des chevaux sur la parcelle voisine n°386. Cette dernière est actuellement nettement plus envahie par la végétation arbustive, la parcelle 340 ayant été fauchée il y a une quinzaine d'années par son actuel propriétaire, (cette opération ayant, par ailleurs, entraîné la disparition des anciennes clôtures qui devaient empêcher le bétail d'aller sur la route).

Etat initial Inventaires naturalistes

Par Corinne Dumont



Délimitation de parcelles à étreper sur le coteau

L'état initial a pour objet d'identifier d'éventuelles espèces protégées ou rares avant toute intervention. Il sert ensuite à orienter le plan de travail du chantier de restauration.

Les membres d'Atena78 ont effectué plusieurs passages, dont un avec les élèves du CHEP et un autre avec Serge Gadoum (naturaliste - hyménoptériste), afin d'inventorier les espèces présentes.



Etat initial Flore

Inventaires naturalistes Avifaune (Oiseaux) :

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	Rareté IDF 2016	Cot. UICN IDF	Dét. ZNIEFF
Espèces dans la parcelle 340 = périmètre d'étude				
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	C	LC	
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC	LC	
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné	.	NA	
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	AC	NA	
<i>Centaurea jacea (Groupe)</i>	Centaurée jacée (Groupe)	CCC	NA	
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse	AC	LC	
<i>Cirsium eriophorum</i>	Cirse laineux	AR	LC	
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	CC	LC	
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier, Coudrier	CCC	LC	
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC	LC	
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	CC	LC	
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	AC	LC	
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon jacobée	CCC	LC	
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	CC	LC	
<i>Libanotis pyrenaica</i>	Libanotis des montagnes	RRR	VU	DZ
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	CCC	LC	
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	C	LC	
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	CCC	LC	
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	C	LC	
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	C	LC	
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	CCC	LC	
<i>Orobancha gracilis</i>	Orobanche sanglante	RR	NT	DZ
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Boucage saxifrage	C	LC	
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle	CC	LC	
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	CC	LC	
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Sainte-Lucie	C	LC	
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	CCC	LC	
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	AC	LC	
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	CCC	LC	
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	AC	LC	
<i>Stachys recta</i>	Epiaire droite	AC	LC	
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	CC	LC	
<i>Viburnum lantana</i>	Viome mancienne	CC	LC	
parcelle 346 = même cortège que parcelle 340 avec quelques espèces supplémentaires				
<i>Cirsium acaulon</i>	Cirse acaule	AC	LC	
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	AC	LC	
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune	AC	LC	
quelques espèces de la berme routière				
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	CC	LC	
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC	LC	
<i>Centaurea jacea (Groupe)</i>	Centaurée jacée (Groupe)	CCC	NA	
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	AC	LC	
lisière du boisement et boisement				
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	AR	LC	
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	AC	LC	
<i>Helleborus foetidus</i>	Hellébore fétide	AR	LC	
<i>Neottia ovata</i>	Listère ovale	CC	LC	
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau	AC	LC	
Plateau juste au-dessus du Bois Lecocq :				
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	AC	LC	
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	C	LC	
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	LC	
<i>Ophrys fuciflora</i>	Ophrys bourdon	RR	NT	DZ
<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche	R	LC	

Linotte mélodieuse
Hirondelles de fenêtre
Pouillot véloce,
Mésange bleue,
Pic épeiche
Buse variable (plus loin)
Fauvette à tête noire
Fauvette grisette,
Fauvette des jardins
Rouge-gorge,
Accenteur mouchet,
Grive musicienne.
Hypolaïs polyglotte,
Pipit des arbres

Dans le bois :

Pinson des arbres
Merle noir.
Pouillots véloce
Rouge-gorge
Pigeons ramier
Troglodyte mignon
Grimpereau des jardins
Bruant jaune (à l'ouest)



Orobancha sp (hors coteau) © D. Robert

Mammifères

Sanglier/ *Sus scrofa* (coulées, laissées)
Renard (féces)
Lièvre variable (observation visuelle directe)
Blaireau d'Europe (présence de "toilettes" ou de "pôt")
Chevreuil (témoignage propriétaire)

Insectes, papillons

Gomphocère roux / *Gomphocerippus rufus*. (Abondant et partout)
Criquet verte-échine/ *Chorthippus dorsatus*
Mante religieuse / *Mantis religiosa* PR (3F sur la parcelle 340 ,2F sur la parcelle 346)
Phanéroptère commun / *Phaneroptera falcata* (1 sur la parcelle 346)
Noctuelle de la patience/ *acronicta rumicis* (chenille berme routière)
Petite Violette/ *Boloria dia* PR
Grillon des bois / *Nemobius sylvestris*
Epeire fasciée/ *Argiope bruennichi*



Mante religieuse © Corinne Dumont

Reptiles

Couleuvre à collier / *Natrix natrix* (parcelle 346 en lisière du boisement, en thermorégulation) PR
Coronelle lisse (individu photographié) PR

Autres : escargot de Bourgogne / *Hélix pomatia*

Remarques :

Cet état initial ne peut être considéré comme exhaustif, car il n'a pas été réalisé sur une année entière.



Coronelle lisse © JLuc Vandeveld

Cependant il traduit la pauvreté floristique de la parcelle étant donné l'envahissement important par le Brachypode penné et des ligneux. On peut qualifier la parcelle de « stade intermédiaire entre prairie mésophile et ourlet calcicole mésophile ».

Quelques espèces patrimoniales sortent cependant du lot (très rares à rares ou protégées, selon la classification UICN)

Libanotis des montagnes / *Libanotis pyrenaica* RRR (très très rare) et **Orobanche sanglante** / *Orobanche gracilis* RR (très rare), elles sont toutes 2 déterminantes de ZNIEFF.

A noter (autre que flore)

Couleuvre à collier / *Natrix natrix* (commune) et **Coronelle lisse** (assez rare), 2 reptiles protégés.

Petite Violette / *Boloria dia* (papillon) et **Mante religieuse** / *Mantis religiosa* toutes 2 protégées.

Des inventaires contradictoires seront réalisés l'année prochaine, sans nul doute, permettront-ils de valider le bien fondé de l'intervention de restauration.

Bibliographie :

[Atlas des paysages des Yvelines- la vallée de la Vaucoeurs](#)
[Synthèse floristique du département des Yvelines 2010 CBNBP Jérôme Wegnez](#)

Merci à Marie Abad, Charles Bertrand, Corinne Dumont, Roger Gautier, Guylène Guerlais, Béatrice Le Moën, Isabelle Lhermitte, Jacques Liben, Dominique Robert, Tristan Sourget, Roland Trousseau, Jean-Luc et Sylvie Vandeveld pour leur participation aux inventaires.

A la découverte des orchidées

Par Béatrice Le Moën,

photos : D. Robert



Sortie pédagogique avec les lycéens du CHEP

Mardi 6 juin, Septeuil



Le mardi 6 juin 2017, les lycéens de la classe de seconde, bac pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune), sont venus pour la première fois sur le coteau de la Flexanville à Septeuil, pour y découvrir les Orchidées sauvages.

L'intérêt pour eux : participer à un inventaire botanique d'espèces emblématiques des coteaux calcaires, acquérir des connaissances sur le terrain **et prendre la mesure des enjeux du prochain chantier de restauration auquel ils vont participer au mois de novembre.**

Les lycéens ont pu s'approprier les critères de base permettant d'identifier une orchidée dans la nature.



Orchis pourpre *O. purpurea*



Ophrys bourdon, *O. fuciflora*



L'Orchidée est une plante sauvage :

- qui possède une tige unique,
- qui porte des feuilles sans pétiole à nervures parallèles,
- et des fleurs qui présentent toujours la même organisation : une corolle formée de 3 *pétales*, dont une très particulière, le **labelle** et de 3 *sépales*.

Le labelle peut revêtir de multiples et magnifiques costumes, il caractérise chaque orchidée et joue un rôle essentiel pour attirer les pollinisateurs.





Orchis pyramidal *Anacamptis pyramidalis*



Les lycéens herborisent avec précaution, au milieu d'une station de plusieurs centaines d'**Orchis pyramidal**, dont on a remarqué qu'elle était particulièrement abondante cette année. Sur le même site, c'était l'**Orchis pourpre** qui était « explosive » en 2015, avec 400 à 500 spécimens. En effet, d'une année sur l'autre, la même espèce est en abondance très variable : tous les tubercules présents dans le sol ne s'expriment pas et bon nombre restent en dormance.



Plusieurs espèces d'Orchidées ont des noms rappelant l'insecte qu'elles cherchent à attirer : le mâle de la famille concernée se fait leurrer par la forme du **labelle** à l'apparence de femelle, il reçoit alors à son insu des pollens sur son dos qu'il transporte ensuite jusqu'à la fleur suivante ! Favorisant ainsi sa pollinisation.



Ophrys mouche *O. insectifera*

Bilan botanique : 9 espèces d'Orchidées sauvages observées.

En plus des 4 espèces illustrées : **Listère à feuilles ovales** *Listera ovata*, **Néottie nid-d'oiseau** *Neottia nidus-avis*, **Ophrys abeille** *Ophrys apifera*, **Céphalanthère pâle** *Cephalanthera damasonium*, **Orchis bouc** *Himantoglossum hircinum*

Bilan pédagogique : comprendre l'intérêt du chantier du mois de novembre.

La majorité des espèces se trouve au sommet du coteau sur pelouse rase, en milieu ouvert et dégagé ! Sur la partie coteau envahie par la graminée dominante *Brachypode* sp., seule l'**Orchis pourpre** est présente : le travail de débroussaillage (coupe des épines noires) et d'étrépage (retrait du *brachypode*) doit permettre d'augmenter la diversité des espèces.

Restauration de coteau calcicole

Chantier
Novembre 2017
d'automne



Photo JLuc Vandevelde

Etrépage et débroussaillage : "les deux mamelles" de la restauration

Par Roland Trousseau

Photos : JLuc Vandevelde,
D. Robert

La parcelle qui fait l'objet de notre projet de réhabilitation fut une vigne jusqu'à la fin du 19ème siècle, puis une prairie, et depuis la fin du 20ème siècle évolue progressivement vers la friche arbustive, et à terme risque de se transformer en zone boisée, comme la zone située juste au-dessus d'elle. La prairie est en effet colonisée par des arbustes (prunelier, aubépine, églantier, viorne lantane,...), voire des arbres (chêne,...).

Cet état n'est cependant pas inintéressant, en particulier pour certaines espèces d'oiseaux qui vont y trouver abri et nourriture (fauvettes, accenteur,...).

L'objectif de notre intervention n'est donc pas de transformer la totalité de cet espace en prairie ou en pelouse calcaire, mais d'y conserver une diversité de milieux incluant de la végétation plus ou moins rase, des zones arbustives, et quelques arbres, afin que beaucoup d'espèces puissent y trouver leur compte.

Ainsi notre action aura un double objectif : Réduire la proportion de la zone arbustive sans la supprimer complètement (le maintien d'une zone de fourrés peut être favorable, ainsi qu'un espace de buissons clairsemés), et éliminer une partie du couvert dense de poacées afin de permettre la réinstallation d'une flore diversifiée et associée à un milieu plus pauvre.



Définition des objectifs le premier jour avec les lycéens du CHEP en présence du propriétaire



Etrépage : éliminer le brachypode



Les zones encore en végétation herbacée, non colonisées par les arbustes, sont recouvertes de graminées (poacées dans la nouvelle nomenclature), en particulier ici de Brachypode penné. Cette famille de plantes, et celle-ci notamment, a la capacité de coloniser fortement le milieu, étouffant et empêchant la croissance d'autres espèces, ce qui réduit fortement la diversité floristique. De plus, la forte densité de racines et de feuillage de cette végétation va enrichir le milieu à moyen terme, réduisant encore les possibilités de voir se maintenir sur la zone les espèces caractéristiques des milieux calcaires pauvres.

Brachypodium pinnatum, le brachypode penné, est une espèce de plantes monocotylédones de la famille des *Poaceae* (graminées), sous-famille des *Pooideae*, originaire des régions tempérées de l'hémisphère nord.

C'est une plante herbacée vivace, rhizomateuse, dont les tiges (chaumes) peuvent atteindre de 30 à 120 cm de long, poilue sur les noeuds et souvent sur les feuilles, les gaines et les épillets, à souche rampante et rameuse.

Depuis les années 1980 au moins, cette espèce se montre dans certaines circonstances (eutrophisation de pelouses calcicoles), et de plus en plus souvent, envahissante au détriment de la diversité biologique¹ de milieux auparavant parfois très riches en biodiversité (coteaux calcaires, certaines prairies...).



Lors du chantier de restauration 2 carrés de 10 mx10m ont subi un étrépage, c'est-à-dire l'arrachement des mottes de brachypode et l'enlèvement de la couche de terre superficielle, afin d'appauvrir le milieu et de permettre la repousse de graines de plantes diverses enfouies dans le sol.



L'étrépage est une technique de restauration écologique des milieux qui consiste à enlever mécaniquement les horizons organiques d'un sol pour le rajeunir. Elle est notamment utilisée pour maintenir, restaurer ou créer de nouveaux écosystèmes typiques des milieux pauvres en nutriments, tels que des pelouses ou des landes.

Débroussaillage et exportation du produit de coupe

L'autre action du chantier est l'arasement d'une partie des zones de buissons, le dégagement d'un espace en laissant quelques arbres et arbustes en taches, en particulier les espèces fruitières (pommiers, poiriers, sureaux, ...).



A la bordure du bois, une découpe en dents de scie permet de mixer zone boisée, zone arbustive et zone herbacée. Elle crée le maximum d'effets de bordure avec une diversité de situations ombragées ou ensoleillées et un passage progressif du bois à la zone herbacée en passant par les arbustes.



On laissera quelques « chandelles »: des troncs coupés à mi-hauteur et écorcés à la base pour ne pas repousser. Ils serviront de logement et de cantine aux insectes.



Que faire de toutes ces branches ? Comme pour l'étrépage, il est essentiel de ne pas laisser le produit de coupe sur place, mais de l'évacuer pour éviter tout apport supplémentaire de matière organique.



Constitution d'une haie sèche



L'accumulation des mottes et des branchages sous forme d'une haie sèche de 2 m de large permet à la fois de stocker tous les débris végétaux et minéraux issus de notre travail, et en même temps de créer un milieu protégé, complémentaire de la zone arasée, abri potentiel de nombreuses espèces animales, et future haie vive lorsque divers arbustes vont commencer à la coloniser. Les principes de la permaculture appliqués au génie écologique, en quelque sorte...



Très vite, les rémanents rassemblés forment une haie dont le volume impressionnant ne cesse de monter alors que le chantier bat son plein !

Grâce aux deux « maîtres de la haie », équipés de leur tronçonneuse, la haie sèche respecte finalement les dimensions prévues initialement : ils réduisent les branches tordues et encombrantes en petit bois plus facile à entasser.



Il restera à suivre l'évolution de ce milieu, et certainement à y revenir l'année prochaine pour continuer à entretenir la zone herbacée, qui sans intervention reviendra vite à l'état arbustif : voilà une action qui s'inscrit dans la continuité et dans le temps !





Association Terroir et Nature
en Yvelines ATENA 78
www.terroir-nature78.org

Restaurer les coteaux calcaires

Septeuil 78790

4 jours de chantier nature

Mardi
7 novembre

Jeudi
9 novembre

vendredi
10 novembre

Samedi
11 novembre

chantier-école

Pour les lycéens du CHEP (établissement horticole) encadrés par leurs enseignants

Les coteaux calcaires de la Vaucouleurs et ses affluents sont reconnus pour leur qualité paysagère, mais aussi pour la diversité floristique et faunistique qu'ils accueillent : Orchidées sauvages, Papillons, Mantes religieuses... qui profitent de milieux « ouverts », secs et ensoleillés.

Mais faute d'entretien, ces coteaux ouverts disparaissent !
Envahis par les prunelliers ils se banalisent et se transforment en boisements déjà largement présents au tout long de la vallée



Les lycéens du CHEP (classe de première), en préparation du Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la Faune), participeront à des travaux de débroussaillage les mardi, jeudi et vendredi. matin
Samedi 11 novembre, les adhérents d'ATENA 78 termineront le chantier

RENDEZ-VOUS PRESSE :
JEUDI 11 heures avec les lycéens
SAMEDI 11heures avec ATENA 78
Vallée de la Flexanville
Route de SEPTEUIL à ORGERUS D42

CHEP 
Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion
établissement privé sous contrat

Contact presse : atena.yvelines@orange.fr

01.30.93.41.99 - Plan d'accès sur demande - 06.78.12.73.37



INFO PRESSES